



Mairie de
SARGÉ-LÈS-LE MANS

34 rue Principale
72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira en séance ordinaire, à l'**ESPACE SCÉLIA (Grande salle)**

Le **LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021 à 19 heures.**

Il me serait vivement agréable que vous assistiez à cette séance.

ORDRE DU JOUR

- 01. Conseil du 14 Juin 2021 : Approbation du compte-rendu
- 02. Intercommunalité : Pacte de gouvernance de Le Mans Métropole
- 03. Intercommunalité : Demande d'adhésion de la commune de Fatines à Le Mans Métropole
- 04. Finances : Convention Programme ACTEE – Pays du Mans
- 05. Finances : Délibérations fiscales 2022
- 06. Finances : Convention avec le CSL pour le fonctionnement des courts de tennis
- 07. Finances : Convention avec « Le Mans Golf Sargé » pour la réalisation et l'entretien du rond-point du golf
- 08. Culturel : Médiathèque la Parenthèse - Désherbage
- 09. Urbanisme : Dénomination d'une nouvelle voie
- 10. Liste des décisions du Maire
- 11. Compte-rendu d'activités
- 12. Questions diverses

Fait à SARGÉ-LÈS-LE-MANS, le Vendredi 10 Septembre 2021

Le Maire,

Marcel MORTREAU

Conformément à la loi n°2021-689 du 31 Mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire proroge jusqu'au 30 Septembre 2021 les assouplissements applicables aux conditions de délibérations des collectivités locales, et afin que cette réunion puisse se tenir dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, le public accueilli sera limité, le quorum est fixé au tiers de l'effectif présent et les membres élus pourront disposer de deux pouvoirs.